

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:
Six mois: 12 fr.
Trois mois: 6 fr.
Un an: 12 fr.
L'abonnement est payable d'avance. — Tout abonné reçoit gratuitement le Journal de Roubaix.

INSERTIONS:
Annonces: la ligne: 20 c.
Réclames: " " " " 30 c.
Faits divers: " " " " 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements et annonces.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour le public des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

21 JANVIER	
3 0/0	61 85
4 1/2	91 00
Emprunts (3 0/0)	100 05
22 JANVIER	
(Service gouvernemental)	
3 0/0	62 20
4 1/2	92 00
Emprunts (3 0/0)	100 35
(Service particulier du Journal de Roubaix)	
Actions Banque de France	3815 00
" Société générale	538 00
" Crédit foncier de France	845 00
" Chemins autrichiens	661 00
" Lyon	885 00
" Est	518 00
" Ouest	580 00
" Nord	1098 00
" Midi	640 00
" Suez	496 00
6 0/0 Péruvien	67 00
Actions Banque ottomane (ancienne)	667 00
" Banque ottomane (nouvelle)	556 00
Londres cour	25 15
Crédit Mobilier	427 00

Liverpool, 22 janvier.
Cotons: Ventes 15,000 b. Marché ferme
New-York, 22 janvier.
Cotons: 15 1/4. Recettes de 6 jours
79,000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.
Liverpool, 22 janvier.
Cotons: Fermes. Ventes 15,000 balles.
Havre, 22 janvier.
Cotons: Ventes 1,000 b. Marché calme.
New-York, 21 janvier.
Coton 15 1/4. Recettes 79,000 b.

ROUBAIX 22 JANVIER 1874.

La discussion des lois constitutionnelles s'est engagée par un discours de M. Ventavon, l'auteur du projet qui a obtenu la priorité sur la loi du Sénat. L'orateur a parlé de l'irrévocabilité de la loi du 20 novembre et de la nécessité d'organiser les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. L'orateur rappelle que l'appel au peuple a été repoussé quand MM. Eschassériaux et Turquet le proposèrent; la république l'a été avec la proposition Casimir Périer; la monarchie par le refus de renvoyer la proposition du duc de Bisaccia à la commission des trente. « L'Assemblée ne s'est pas prononcée », s'écrie M. de La Rochefoucauld. M. Ventavon estime qu'en présence de la situation créée par ces divers rejets, il est impossible d'arriver à une autre solution que celle de l'organisation du septennat et de la trêve des partis.

liarisés beaucoup de nos leaders de France. Pour le reste, nos lecteurs voudront bien nous laisser crédit pour leur dire, que si un protestant a pu se permettre de soutenir que la proclamation de l'irrévocabilité pontificale changeait les conditions d'allégeance des catholiques anglais au pouvoir civil, cette fausseté si grossière en soi l'est moins dans un protestant imbu de toute sorte de préjugés; et que quand ce protestant d'ailleurs, se trouve être le même homme qui a fait cesser l'énorme iniquité de l'établissement de l'église anglicane en Irlande, beaucoup de péchés peuvent lui être pardonnés pour cet acte, à jamais mémorable, de justice réparatrice et anti-protestante.

Qui a vu de près comme nous et ressentit de moitié avec les bonapartistes les effets du bill du désétablissement, ainsi qu'on le nomme, n'a donc pas à craindre d'excéder dans l'éloge de celui qui a eu l'honneur de le faire passer de haute lutte en parlement. Après le fameux bill d'émancipation obtenu par O'Connell et qu'on aurait des raisons d'appeler le premier livre soupir du peuple catholique d'Irlande asservi jusqu'alors au plus dur protestantisme, cet héroïque peuple n'en pouvait pas souhaiter de meilleur que celui-là pour ses destinées futures. Il l'a eu, la gloire en revient à M. Gladstone; mais cette gloire, nous le confessons volontiers, ne saurait pourtant l'ammortir des erreurs commises dans ces derniers temps ou à commettre encore.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Président: M. BUFFET.
Séance du 24 Janvier 1875
La séance est ouverte à 2 h. 30.
M. Ventavon monte à la tribune, mais un quart d'heure s'écoule avant que le silence se fasse et qu'il puisse prendre parole.
L'orateur dit qu'il va rappeler brièvement l'origine et la portée des lois constitutionnelles que l'on va discuter. En quelques mots, il rappelle la tentative de fusion, « mais dit-il, un coup de vent inattendu vient fermer l'entrée du port. » (Mouvement prolongé.)
Ne pouvant mettre la France sous la protection d'un roi, on la nit sous celle de l'épée du maréchal; telle fut l'origine du 20 novembre suspendu pour un certain temps, et dans l'intérêt du pays, les droits du roi. En votant pour le septennat les royalistes entendaient le respecter et l'instituer irrévocablement.
M. de Franclieu. — Pour qui parlez-vous? M. de Ventavon. — Les royalistes voulaient donc organiser les pouvoirs septennaires fides et bruis du maréchal.
Il déclare que la loi du 20 novembre 1873 est constitutionnelle et par conséquent irrévocable et qu'il agit de la compléter.
L'orateur s'attache ensuite à démontrer que, puisqu'on n'a pu fonder jusqu'ici ni la monarchie, ni la république, il faut organiser le provisoire, qui est, selon le rapporteur de la commission, la seule solution possible, actuellement possible.
M. de Ventavon expose que le projet diffère très peu des trois projets dont la commission avait été saisie.
L'orateur de la commission constitutionnelle conclut en adjurant les membres de tous les partis, de se grouper sur le terrain qui doit les rapprocher le plus, c'est-à-dire sur celui de l'intérêt du pays.
M. Lenoël combat le projet de la commission.
Il s'attache à démontrer que ce projet aggrave le provisoire, qu'il ne répond pas aux aspirations du pays et qu'il écarte le seul gouvernement possible.
L'orateur fait ressortir que le projet Ventavon confère au maréchal des droits identiques à ceux que lui confèrent une constitution monarchique.
M. Lenoël expose ensuite que la République existe et est le seul gouvernement compatible avec le droit de révision.

Il conclut en déclarant qu'il votera la 2^e lecture avec espérance qu'on introduira quelques-uns de ses idées dans le projet.
L'orateur déclare qu'il importe avant tout de constituer un pouvoir entouré de garanties efficaces contre la démagogie.
Il ajoute que les inconvénients du septennat sont inhérents à la forme républicaine et que la monarchie donne seule la stabilité.
M. Thiers-Lacombe déclare que les auteurs du projet travaillent pour la monarchie.
Il conclut en disant qu'il faut, à défaut de la monarchie, constituer un gouvernement qui donne au pays la sécurité des institutions monarchiques. (Applaudissements au centre droit.)
M. Carayon-Latour prie l'Assemblée de ne pas passer à l'ordre du jour sur le projet.
L'orateur propose que la République conduise à l'Empire, et que l'Empire conduise à l'Involution.
Il déclare que la France n'attendra pas six ans pour voir son sort et que le pays se livrera plutôt au premier qui s'en emparera, fut-ce même un républicain.
M. de Carayon-Latour déclare que la République est désastreuse en acceptant le concours des socialistes.
M. de Carayon-Latour reproche à M. Thiers d'avoir fait pencher la balance du côté de la République.
Il dit qu'il faut opposer la monarchie légitime à l'empire.
L'orateur ajoute que la monarchie légitime serait la sauvegarde de la France.
Il invite sur ce point le témoignage de M. de Bismarck.
M. de Carayon-Latour conclut en déclarant que lui et ses amis, tout en repoussant la loi, ne refusent pas au maréchal les pouvoirs qui lui seront nécessaires pour assurer l'ordre dans le pays.
La suite de la discussion est renvoyée à demain.
La séance est levée à 6 h.

REVUE DE LA PRESSE

Millet.
La France vient de perdre l'un de ses plus grands artistes. Millet est mort, mardi soir, dans ce modeste village de Barbizon où il a passé sa vie tout entière, et qu'il n'a même pas voulu quitter dans ses dernières années, depuis que ses tableaux, si longtemps dédaignés, l'avaient enfin mis à l'abri de la misère dont il a si longtemps souffert.
Millet fut l'un des membres du cabinet de Barbizon, où des hommes comme Théodore Rousseau, Jules Dupré et Diaz végétaient misérablement. La jeunesse et même l'âge d'homme de l'un de ces artistes, Jules Dupré, ont été en un long combat contre les nécessités de la vie. Portés par un même enthousiasme, soutenus par une conviction inébranlable et une ardeur chaque jour renouvelée par les discussions artistiques, ces maîtres — car on peut vraiment les appeler ainsi — ces maîtres ont lutté pendant trente ans contre l'ignorance de la foule grossière et des amateurs de Penzance qui suivent le chef de file, sans amour de l'art, sans convictions et sans enthousiasme.
Dans ce groupe de peintres qui s'étaient imposé la mission de ramener le goût du public au sentiment du vrai et du beau, Millet avait une tâche doublement ingrate: pour sa part, se moquant des cantiers battus tout aussi bien que ses camarades, il rompit à la fois avec les traditions du paysage maniéré, si fort en vogue, et la peinture de genre, dont le seul but semblait être alors de se mettre au niveau du riche mobilier où elle comptait s'introduire. Dans la contemplation de la nature, Millet se forma tout seul; il créa un art absolument personnel; son génie s'affranchit vite de la convention, qui régnait en souveraine maîtresse; jusqu'alors on n'avait montré en peinture que le paysan endimanché, le paysan d'opéra comique, qui, avec sa chemise sortant de chez le bon faiseur et ses jolies roses, était séparé par les bois de don Farniz. Mais ils ne se souciaient point de payer la convenance; et pourtant, s'ils n'acquiesçaient pas la Castellania, leur exploitation serait, sinon impossible, du moins beaucoup plus dispendieuse.
Les tracasseries finissent au planteur par la possession et la disparition de son esclave de luxe devaient être pour eux un coup de fortune. Il signa l'acte de vente de toutes ses propriétés, tout justement la veille du jour où le Cascajal fut concédé à la Compagnie, moyennant une redevance annuelle médiocrement élevée.
Excellentes affaires pour Thompson, Phils et Sund!
Malgré l'usage des légistes, personne pourtant ne s'avisait de supposer qu'elles pussent se rattacher à la disparition de Victor Divoal, autrement que par le dépit fort naturel de Ciprian Farniz.
A la vérité la jeune négresse Niévé aurait pu donner quelques éclaircissements sur cette disparition mystérieuse; mais elle était trop prudente pour commettre la moindre indiscretion.
— Pauvre Farniz! disait le docteur Bostigo, il vient encore de jouer de malheur! Pour mettre le Cascajal en rapport, les Anglais ne pouvaient guère se passer de ses terres; ils éco-

avaient l'air de chanter le *Châtel* à la salle Favart. Millet, lui, au contraire, aimait à étudier l'homme des champs au milieu de son labour, avec les vastes horizons encadrant la créature humaine. De ces contemplations sont nées ces œuvres étonnantes, ces pages si vraiment poétiques que le peintre a mis trente années à imposer à ses contemporains, que, par besoin, il a été forcé de vendre pour un morceau de pain et qui enfin, après avoir enrichi plusieurs générations de marchands, sont définitivement classées dans les grandes collections.
Quand un pareil homme nous quitte, sans avoir trouvé au bout de sa carrière plus que la plus modeste aisance, on a le cœur serré; car on souffre pour son temps, qui a si longtemps méconnu un artiste de cette valeur, et on se sent pénétré d'une profonde admiration pour de tels caractères, que rien ne peut décourager ni le dédain du public, ni la faim, et qui marchent droit devant eux sans se soucier autrement de la vaine gloire, autour de laquelle l'humanité se meut depuis son origine. L'École française de ce siècle a connu jusqu'à cinq ou six de ces héros, qui, en s'imposant tous les sacrifices et toutes les abnegations, ont tiré la peinture des sentiers battus et tué par une à coups de chef-d'œuvre.
Leur histoire devrait être publiée aux frais de l'Etat et introduite par un décret dans toutes les écoles: les enfants y apprendraient à connaître les luttes épouvantables que sont forcés de soutenir les grands artistes qui méprisent les sentiers battus et s'efforcent de former le goût public au lieu de le flatter. C'est à Barbizon que Théodore Rousseau faisait ses chefs-d'œuvre qu'il était heureux de vendre, pour quelques louis, aux marchands que son génie a enrichis; c'est là que Diaz broyait sur les portes de l'auberge les fleurs magnifiques qui, depuis, ont couru toutes les collections et qu'il peignit pour faire patienter l'arrogant, crancier d'une somme de 30 francs; c'est là encore que Jules Dupré a passé sa jeunesse indigente, et, parfois, les trois ans se réunissant, pour soulager la misère plus grande encore de Millet, héni d'une nombreuse famille. Chautin, il n'y avait pas de pain dans la souche arrière, et à l'heure du dîner, on vil Rousseau arriver avec une niche pour les pauvres enfants affamés du grand artiste qui vient de mourir.

Rien ne les arrêta cependant, ces héros de l'art, qui, joyeusement, acceptaient cette vie de privations plutôt que de sacrifier leurs principes. On sait la réponse magnifique de Jules Dupré à un marchand qui lui offrit dix mille francs d'avance, s'il voulait consentir à faire quelques concessions à l'amateur. Aussi pauvre que les autres, Jules Dupré répondit:
— Qu'ils gardent leur argent, ces amateurs imbéciles! Moi, je garde mes tableaux!
Millet avait neuf ans, onze bouches à nourrir, et souvent pas de pain à la maison! aux soirées heureuses, dans la pauvre maisonnette, toute la famille se réunissait autour de la table en chêne pour manger à la gamelle la soupe de l'humble paysan. C'est que l'art de Millet, fait de vérité et de grandeur, ne plaisait pas dans les boudoirs et dans les fumoirs où s'accrochaient les banalités qui enlaidissent les jeunes peintres de nos jours. Il fallait une âme pour apprécier ces pages peintes avec une âme. La grandiose solitude des champs, la

naïve poésie des vrais paysans, voilà ce que Millet jetait sur la toile sans chercher à éblouir l'amateur et à attirer le chaland. Placé depuis de longues années au premier plan parmi les grands artistes de son temps, Millet a vu ses œuvres blanchir avant que sa renommée eût dépassé le cercle étroit des vrais connaisseurs; il est mort à soixante-quatre ans, et le *Dictionnaire des Contemporains*, de Vapereau (édition de 1861), que j'ai sous les yeux, ne mentionne même pas son nom!

N'est-ce pas vraiment effroyable? Pauvre grand Millet! Il peut dormir en paix! Son nom immortel appartient à l'histoire des arts au dix-neuvième siècle; sa mémoire y brillera du plus vil éclat. Dans ces derniers temps, Millet n'eut plus à souffrir de la noire misère; à cinquante ans, cet homme de génie, a pu se dire enfin que le pain quotidien ne manquait plus à sa famille.
Son compte dans son œuvre est soixantaine de pages hors ligne qui ont été vendues à vil prix, et qu'on paie maintenant au poids de l'or. Il suffit de citer: *Le Semeur*, acquis tout dernièrement par M. Dupuy, de Cognac, pour la bagatelle de trente mille francs; *Le Planteur de pommes de terre*, payé soixante mille francs par M. Mendel, de Bruxelles; *La Charrue*, qui de la collection Marmontel a passé dans la remarquable galerie de M. Van Pratt, ministre du roi des Belges; *l'Angelus*, ce chef-d'œuvre, que M. Borie, de Philadelphie, a payé cinquante mille francs, et enfin le dernier paysage exposé par Millet au salon de 1868, et intitulé: *Novembre!*

Millet s'est éteint à Barbizon, dans la soirée de lundi, laissant sa nombreuse famille dans une situation au-dessous de celle qu'un marchand de n'importe quoi peut faire aux siens!
Si, au lieu de ces pages inspirées qui font sa gloire, Millet avait peint de petites banalités à l'usage de la décoration de nos entre-sols, le grand artiste serait peut-être millionnaire. Mais ses enfants devront se contenter de porter un de nos noms les plus justement glorieux des arts contemporains.

Voilà comment vivent et meurent les grands artistes qui s'avisent de venir au monde avec la flamme du génie, et dont les œuvres effarouchent le vulgaire amateur, fait d'ignorance et de bêtise. Ces hommes-là se condamnent à une vie d'abnégation et de douleur! Mais, à leur heure dernière, ils peuvent partir sans regret pour l'éternel repos, avec la conviction que leur âme reste parmi nous et que ses belles manifestations seront pour la postérité un objet de respectueuse admiration. ALBERT WOFF. (Gaulois)

LETTRES DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix
Paris, jeudi 21 janvier.
En écrivant ou en lisant cette date du 21 janvier rappelant la mort du prince qui ne fut pas un homme de génie, mais qui était un honnête homme, que de gens se sont demandé comme nous si l'Assemblée nationale allait célébrer cet anniversaire en proclamant la république dont le couteau de la guillotina donna l'odieuse signal en 1793. Coïncidence singulière qui a frappé les esprits et dont nos honorables s'entretenaient en allant à Versailles pour délibérer sur les destinées du pays.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix.
Anvers, 21 janvier, 3 h. 05 soir. (arrivé en retard)
Laines: Fermes; ventes 266 balles Plata.
Pétrole: Calme; disponible 25 1/2; courant 25; février 25 1/2; septembre 28 1/2 à 29; quatre derniers 29 1/2.
Anvers, 22 janvier, 2 h. 59 soir.
Laines: Ventes 339 b. Plata. Marché ferme.
Pétrole: Ferme. Disponible 25 1/2; courant 25 à 25 1/2; février 25 3/4 à 26; septembre 29; quatre derniers 29 1/4 à 29 1/2.
Marseille, 22 janvier, 12 h. 50, soir.
Laines: Smyrnes blanches 160; Syrie saint 160 à 165; Mossoul noires, grises, 180; Bagdad 320.
Blés: Ventes nulles; importations 34,362 hectolitres.
Liverpool, 22 janvier.
Ventes 15,000 b., dont 3,000 pour la spéculation. Importations 8,000 b. Marché calme.
RAPPORT HEBDOMADAIRE
Ventes générales: 113,000 b., dont 21,000 pour la spéculation et 8,000 pour l'exportation.
Importations: 63,000 b.
Stock: 756,000 b.
On cote:
Middling Upland, 7 3/4; New-Orléans, 8; Egyptien, 9; Broach 5 3/8; Oomrawuttee, 6 1/2; Smyrne 6 1/2; Pernambuco, 8 1/8; Kurraheo 8 1/2; Maccocio, 8 1/8; Bahia 7 3/8; Bengale, 4 1/8.
Londres, 22 janvier, 2 h. 16 soir.
Laines: Tenues.
Soies: marché plus actif.
Froment: Tenue.
Havre, 22 janvier.
Cotons: Ventes 750 b. Marché calme, disponibles fermes; livrables faibles.
Cafés: faibles. Ventes 200 sacs. Cayes sains 102.
Laines: calmes, raides.
Dépêche de MM. Schlagdenhauffen et G. représentés à Roubaix par M. Bultheu-Desbœnets.
Havre, 22 janvier.
Demande modérée; prix très tendus pour toutes sortes.

Feuilleton du Journal de Roubaix du 25 Janvier 1875.

L'ESCLAVE

PAR G. DELANDELLE.
XX. — DISPARUTION.
(Suite.)
L'agent consulaire, fort découragé, se rendit au caravénier français, qui lui déclara que Victor n'était point chez eux. Ils n'admettaient aucune des accusations portées fort à la légère contre monsieur et madame Farniz, celle-ci sacrément repentante, — celui-là bien résolu à ne plus traiter en esclave le jeune Français qu'il se proposait de renvoyer à sa famille, quand, chose inconcevable, il avait tout à coup disparu.
L'agent consulaire alla voir ses collègues de las Palmas, d'Arceife, de la Luz; il se renseigna auprès de ses humbles correspondants d'Agadta et de l'Aïda de San-Nicolas. Il fit des visites aux principales autorités, qui avaient, de leur côté, ouvert une enquête. Vains efforts! Et pour comble d'ennuis, quand, de guerre lasse, il revint chez lui, ce fut pour y recevoir la visite du

lieutenant de vaisseau Montreuil, capitaine du brig de guerre français le *Furet*, détaché de la station du Sénégal par son commandant en chef, ami dévoué du contre-amiral Longrin de Guernévez.
La libération de Victor Divoal prenait les proportions d'une affaire d'Etat. Jaloux de bien mériter de ses chefs, Montreuil déployait un zèle infatigable. La dignité de la France exigeait, disait-il, que son jeune marin fût retrouvé, que, s'il y avait eu crime, les auteurs en fussent punis, et qu'en tous cas les maîtres coupables qui, malgré les protestations de Victor Divoal, l'avaient retenu en esclavage, fussent poursuivis, interrogés et condamnés à dommages-intérêts.
M. de Montreuil, fort des pièces fournies par l'agent consulaire, conduisit les négociations avec tant de vigueur, que l'enquête fut reprise par la base.
Il y eut une descente de justice à la Castellania. Don Farniz, à qui fut intentée une double action au criminel et au civil, le docteur Bostigo et vingt autres, furent interrogés à plusieurs reprises. On se rendit officiellement au couvent des franciscains. Et dona Urbana, interrogée par le juge, eut lieu d'être alarmée autant qu'humiliée par des reproches et des soupçons qui la

bouleversaient. On fit des fouilles et des visites domiciliaires. L'on explora même le Cascajal.
Les gens de loi n'eurent pas lieu de se plaindre de ces investigations, dont les frais mis à la charge de don Farniz achevèrent de le décider à la vente de ses propriétés. Il le dit avec amertume à l'agent de la compagnie Thompson, Phils et Sund.
— Je crois, en effet, lui répondit flegmatiquement cet Anglais, que vous ferez bien de quitter un pays où vous ne cesserez plus d'être tourmenté ou au moins calomnié.
— Mais la mise en vente de la Castellania va m'attirer encore de nouveaux ennemis!
— Oh! je pensais à un arrangement! Si vos prétentions n'étaient pas trop exagérées, je pourrais proposer à Messieurs Thompson, Phils et Sund, d'acquiescer vos domaines.
— Ecrivez-leur donc, je vous en supplie.
— C'est inutile! Deux de ces messieurs sont attendus au premier jour; vous pourrez, si vous le voulez encore, vous entendre avec eux directement.
Les habiles spéculateurs qui exploitaient les vignobles d'El-Rey étaient alors en instance auprès du gouvernement espagnol pour obtenir la concession du Cascajal, dont leurs terrains

étaient séparés par les bois de don Farniz. Mais ils ne se souciaient point de payer la convenance; et pourtant, s'ils n'acquiesçaient pas la Castellania, leur exploitation serait, sinon impossible, du moins beaucoup plus dispendieuse.
Les tracasseries finissent au planteur par la possession et la disparition de son esclave de luxe devaient être pour eux un coup de fortune. Il signa l'acte de vente de toutes ses propriétés, tout justement la veille du jour où le Cascajal fut concédé à la Compagnie, moyennant une redevance annuelle médiocrement élevée.
Excellentes affaires pour Thompson, Phils et Sund!
Malgré l'usage des légistes, personne pourtant ne s'avisait de supposer qu'elles pussent se rattacher à la disparition de Victor Divoal, autrement que par le dépit fort naturel de Ciprian Farniz.
A la vérité la jeune négresse Niévé aurait pu donner quelques éclaircissements sur cette disparition mystérieuse; mais elle était trop prudente pour commettre la moindre indiscretion.
— Pauvre Farniz! disait le docteur Bostigo, il vient encore de jouer de malheur! Pour mettre le Cascajal en rapport, les Anglais ne pouvaient guère se passer de ses terres; ils éco-

nomment d'immenses frais de parcours; au lieu d'effectuer leurs transports par la montagne où ils auraient dû percer leur route, ils disposent d'une lieue de terrain presque plat; eh bien, Farniz perd deux cents pour cent sur son prix de vente.
— Voilà, madame, ce que nous vaut votre esclave de luxe! dit le planteur, au sortir d'une des dernières audiences, à dona Urbana atterrée, pâlie, enlaidie, vraiment digne de pitié.
Cependant on ne découvrait pas ce qu'avait pu devenir Victor Divoal.
Le gouverneur fit, à son sujet, ce qui, depuis le temps de la conquête, n'avait jamais eu lieu. L'on battit les montagnes où, par parenthèse, furent puis, outre autres bandits et vagabonds, les affreux marauds qui avaient un jour laissé Victor mourant sur le chemin de Ténor. On pénétra dans les grottes de Tixaxaa, dont la population d'anciens nègres marrons n'avait jamais eu connaissance de Yoyo.
Des soixante mille âmes de la Grande-Canaïrie, qui, donc, ayant l'âge de raison, pouvait, maintenant, ne pas en avoir ouï parler? L'on était allé dans toutes les hourgades. Pas un patron de barque qui n'eût été questionné. Pas un navire parti depuis sa désertion, dont on ne se fût occupé. Il ne s'était enrôlé sur aucun, à la connaissance

d'agents consulaires quelconques.
Point de traces, rien. C'était désespérant. Police, justice, gouverneur, se déclaraient à bout de voie. Relancé à chaque instant par Montreuil, le malheureux agent consulaire français ne savait à quel saint se vouer.
Quant à Montreuil, il endévait. Au lieu d'avoir conquis une bonne note qui l'aurait mis en crédit auprès de l'influent amiral Longrin de Guernévez, il allait, sans avoir obtenu de résultat, être forcé de rejoindre la station de Sénégal.
Infernale guignon! détestable corvée!
Tout à coup, enfin, l'on apprit officiellement que le jeune Divoal (Victor) était de retour en France.
XXI. — CHAMBRE N° 1.
Madame Divoal était sortie avec sa petite Ninette, sans oublier son parapluie, meuble toujours indispensable à Moïraïx. La rosée de janvier tombait en petite pluie, froide, fine, pénétrante, sous laquelle les pauvres gens travaillent et circulent en toussant à l'unanimité.
Dans la grande salle du Chat-Botté, il y avait bon feu, pour le cas peu vraisemblable où surviendrait quelque pratique.
(A suivre)